

ORGANISATION EN EQUIPE Et AIDE AU QUOTIDIEN



 **FORMS**
EQUIPES
COORDINATION
TERRITOIRES

FEDERATION OCCITANIE ROUSSILON DES MAISONS DE SANTE

DOSSIER COVID 23/03/20



FEDERATION OCCITANIE ROUSSILON DES MAISONS DE SANTE

Sommaire:
cliquer pour
accéder à la
diapo de
votre choix

- [Médecins: synthèse mesures](#)
- [Infirmiers: synthèse mesures](#)
- [Kiné: synthèse mesures](#)
- [Sages-femmes: synthèse mesures](#) sources Conseil National Ordre SF
- [Pharmaciens : synthèse mesures](#)
- [Autres PSL : synthèse mesures](#)
- [Appui Psychologique !](#)
- [Protections: où en trouver](#)
- [Test RT PCR](#)
- [CRITERES DE GUERISONS](#)
- [Indemnités journalière- gardes d'enfants- arrêt de travail](#)
- [Dossier retour d'expérience organisation des parcours patient en ville](#)
- [Infos: Risques difficultés financières PSL quelques pistes](#)

Médecins: synthèse mesures

Activités de soins:

NON COVID:

- 1/ téléconsult ++
- 2/ RDV sur plage dédié avec circuit spécifique pour éviter contaminations
- 3/ Renouvellement traitement pharmacie (penser en équipe traçabilité pour suivi patient par Mg)

COVID:

- 1/ téléconsult ++
- 2/ RDV sur plage dédié avec circuit spécifique (salle d'attente spécifique avec point d'eau ou sha ou poste avancé) pour éviter contaminations
- 3/ Si sans RDV : sur plages horaires ou lieux dédiés

Surveillance-Télesuivi Patient:

- Privilégier télesuivi +++ surtout sans mesure de protection
- **Prescription médicale obligatoire pour suivi par IDEL** : Décidée par le médecin lorsque l'autosurveillance par le patient est impossible
Indiquer : fréquence du suivi, signes d'alerte,
- facturer l'acte à un tarif équivalent à une consultation classique en cotant TC ou TCG + majorations

L'extension de l'épidémie, permet aux médecins de se faire assister d'un autre médecin pendant leur exercice, et même d'un étudiant comme adjoint. A voir avec votre Ordre

Exemple de mesure prise en charge patient en MG par le Collège de Med Général : <https://lecmg.fr/wp-content/uploads/2020/03/Infog10PEC.pdf>

Protection/décontamination:

- Mettre masque, sur blouse, sur chaussure chez les patients (si possible demander au patient de mettre un masque)
- Décontaminer après chaque visite: saturomètre, stéthoscope ... et mains- éviter exam ORL
- Tout le jetable reste chez le patient
- Décontamination véhicule (volant et accessoires voiture)+ téléphone avec javel ou détergeant désinfectant (lingettes)

Outils télesuivi: téléphone, application « whatsapp », « telegram » (tout outil possible utilisable avec le patient) [URPS recommande l'usage gratuit de la solution MEDIC@M](#) pour téléconsult <https://medicam.mipih.fr/docteur/formulaire-inscription>

- traçabilité suivi ville-hop via outil régional ORUMIP <https://www.esante-occitanie.fr/les-services/covid-19-138-247.html> (partager l'information avec Ide et SMIT)

Infirmiers: synthèse mesures

Activités de soins:

- Diminuer l'activité de soins en faisant appel aux aidants pour les soins
- Rester en contact tel avec patient pour eval état de santé
- Privilégier une équipes spécifique COVID et une équipes spécifique suivi patient ou des plages horaires spécifique tournées COVID
- **Possibilité dérogatoire de travail en même temps qu'un remplaçant**

Surveillance-Télésuivi Patient:

- Privilégier télésuivi +++ surtout sans mesure de protection
- **Prescription médicale obligatoire** (avec fréquence suivi) par tous moyens pour les sorties d'hospit ou patients à domicile sans signes de gravité
- AMI 5.8 surveillance cumulable à taux plein , pas de limitation kilométrique
- AMI 3.2 télésuivi

Protection/décontamination:

- Mettre masque, sur blouse vous sur chaussure chez les patients (si possible demander au patient de mettre un masque)
- Décontaminer après chaque visite: saturomètre, tensiomètre et mains
- Tout le jetable reste chez le patient
- Décontamination véhicule (volant et accessoires voiture)+ téléphone avec javel ou détergeant désinfectant (lingettes)

Outils télésuivi: téléphone, whatsapp, télégramme (tout outil possible utilisable avec le patient)

- traçabilité suivi via outil régionale ORUMIP <https://www.esante-occitanie.fr/les-services/covid-19-138-247.html> (*partager l'information avec les praticiens comme décidé en équipe*)

Parcours coordonné proposé par CDOM, URPS, CHU, ARS Occ

Prise en charge de ville - Parcours coordonné – du patient Covid 19 probable : **Sans critère de gravité**

Inscription dur ORUMIP pour fichier suivi patient

<https://www.esante-occitanie.fr/les-services/covid-19-138-247.html>

Médecin généraliste

- Consultation ou téléconsultation
- Création de la **fiche d'orientation**
- Saisie des données patient sur **site ORU**
- Suivi du patient à domicile **avec les Infirmiers libéraux (IDEL) +++**



IDE libéral

- Suivi du patient à domicile
- Selon protocole reçu
- **Lien possible permanent du MG ou de l'infectiologue référent**

Fiche de suivi J2

- Infirmier IDEL = **suivi coordonné**
- Données médicales du patient



Fiche de suivi J7-J10

- Médecin généraliste = **suivi coordonné**
- Données médicales du patient
- **Risque d'aggravation clinique**



Fiche de suivi J14 = Guérison

- Infirmier = **suivi coordonné**
- Données médicales du patient



1



3



2



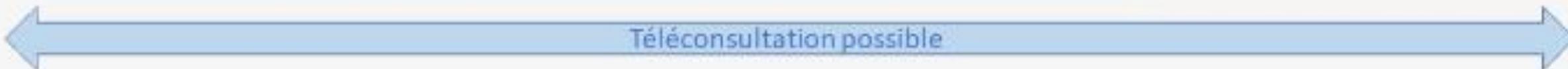
Fiche d'orientation J1

- Données administratives du patient
- Données médicales du patient

Patient à domicile

- Situation de maintien à domicile
- MG + IDEL = **suivi coordonné**
- Traçabilité
- Possibilité d'appel Jour/Nuit IDE ou MG

Téléconsultation possible



Kiné: synthèse mesures

Kiné de garde pendant la crise sanitaire informations URPS kiné Occ

- Les kinés volontaires participent à un système de garde, au domicile du patient, pour les soins de rééducation ne pouvant être reportés.

Principalement dans les domaines suivants :

- Post chirurgie immédiate
- Soins palliatifs
- Personne âgée dépendante dans le cadre d'une situation complexe
- Kiné Respi de désencombrement type bronchiolite (Mucoviscidose proscrite)

Le patient, le prescripteur, le PRADO, le gestionnaire de cas (...) pourra ainsi trouver le MK de proximité disponible grâce au site www.respioccitanie.fr

Kiné voulant participer à la réserve sanitaire en Occitanie

URPS Kiné a effectué un recensement des MK volontaires pour aller prêter main-forte dans les établissements de santé (CHU etc...), les centres de triage et les postes médicaux avancés (PMA) qui en auront besoin au plus fort de l'épidémie.

Info disponible auprès URPS kiné

Protection/décontamination:

- Mettre masque, sur blouse vous sur chaussure chez les patients (si possible demander au patient de mettre un masque)
- Décontaminer après chaque visite: votre matériel et mains
- Tout le jetable reste chez le patient
- Décontamination véhicule (volant et accessoires voiture)+ téléphone avec javel ou détergeant désinfectant (lingettes)

Sages-femmes: synthèse mesures

sources Conseil National Ordre SF

Activités de soins

- limiter activité en présentiel aux consultations essentielles et reporter les activités qui peuvent l'être comme la préparation à la naissance et à la parentalité ou la rééducation pelvipérinéale.
- Espacer les RDV pour éviter que les patientes ne se croisent
- Si patientes symptomatique orienter vers MG

Téléconsultations:

Les sages-femmes peuvent ainsi effectuer des actes de téléconsultation dans leurs cabinets

Usage des plateformes sécurisées en priorité

[L'arrêté du 19 mars 2020 complétant l'arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19](#) prévoit que les consultations à distance réalisées par des sages-femmes sont valorisées à hauteur d'une téléconsultation simple (code TCG et tarif de 25 euros) pour les sages-femmes libérales ou salariées

Protection/décontamination:

- Vous devez porter des masques chirurgicaux en continu. Ils doivent vous être délivrés en officine sur présentation de votre carte professionnelle (CPS)
- Pas de matériel dans les salles d'attentes
- Décontamination bureau, tables exams entre chaque patiente
- Décontamination paillasses, clavier ordi 2-3 fois par jour, chaises, poignets interrupteurs

Pharmaciens : synthèse mesures

Délivrance médicaments dérogatoire:

- *Dans le cadre d'un traitement chronique, à titre exceptionnel, lorsque la durée de validité d'une ordonnance renouvelable est expirée le pharmacien d'officine, le prestataire de services ou le distributeur de matériel peut délivrer, dans le cadre de la prescription initialement prévue, un volume de produits ou de prestations garantissant la poursuite du traitement **jusqu'au 31 mai 2020.***

Selon Arrêté 19 mars 2020

Faire un suivi des renouvellements effectué pour faire le point avec MG

Délivrent les masques et assurent un suivi des quantités remises aux professionnels de santé prioritaires

Médecins généralistes et IDE : 18 masques par semaine et par professionnel;

- Pharmaciens : 18 masques chirurgicaux par semaine et par professionnel ;
- Médecins spécialistes : 18 masques par semaine et par professionnel,;
- Masseurs-kinésithérapeutes : 6 masques par semaine et par professionnel, pour la réalisation des actes prioritaires et non reportables ;
- Chirurgiens-dentistes : une officine sera désignée prochainement dans chaque département pour délivrer les masques pour ces professionnels, leur permettant d'assurer les soins les plus urgents ;
- Sages-femmes : 6 masques chirurgicaux par semaine pour prendre en charge les femmes confirmées COVID-19 ;
- Services d'aide et de soins à domicile : 9 masques chirurgicaux par semaine et par professionnel exerçant au sein de la structure pour assurer les visites prioritaires ;

Protection/décontamination:

- Mettre masque
- Décontamination banque d'accueil 3 fois par jour min
- Mettre sur sol ligne démarcation à 1m banque d'accueil
- Privilégier les préparations de commande patients - si suspicion COVID livraison ou apport jusqu'à la voiture patient
- Plexiglas sur banque d'accueil si possible

Autres PSL : synthèse mesures

Activités:

- Possibilité sur la base du volontariat de prendre part aux organisations sur les postes avancés: (tris patients-aide pour les prises de RDV appui secrétariat)
- Rappel des patients symptomatiques autonome dans leur surveillance pour prise de nouvelles si inquiétude retour vers MG+/- IDEL
- **Psychologues: apporter un soutien aux professionnels de santé pour débriefer des situations complexes; appuis aux patients covid + confinés et l'entourage**

Aide Logistique

-Mettre à disposition de ses collègues masque, sur blouses charlotte que vous auriez dans vos cabinets

- **Appui logistique à la recherche de matériel et à la désinfection des locaux notamment sur les postes avancés**
- **Appui de la gérance sur tous les problèmes financiers inhérents aux pertes d'activité des PSL de l'équipe (lien banque-comptable et PSL pour recensement des besoins et aides)**

Expl : Pour les patients les plus fragiles des organisations peuvent être mises en place avec les pharmacies pour livrer les médicaments en MSP et que les IDEL s'ils ont des soins à faire chez le patient puissent leur amener. Ou bien des professionnels volontaires. En limitant au maximum le contact avec le patient.

Protection/décontamination:

- Mettre masque en cas de contact avec patient suspects et COVID +
- Rester chez soi ++, lien logistiques possibles par téléphone

Appui Psychologique !

- Pour les patients et leur familles COVID +
- Pour les professionnels de santé et les équipes pluripro

Lancer un appel aux psychologues de vos équipes qui peuvent sur la base du volontariat apporter une aide psychologique- calmer le situations de stress pour les usagers positifs et les professionnels qui sont tous les jours exposés avec un charge mentale forte.

Appui Social

- Pour les patients fragiles avec un risque majeur si contamination
- Pour les Personnes âgées, handicapés, suivies habituellement par des PSL à domicile et dont les soins ont diminué. (...)

Vous pouvez mobiliser les PSL volontaires pour faire un suivi téléphonique , ainsi que les associations locales et travailler avec les Mairies CLS CCIAS CCAS (qui ont des listing de personnes fragiles) afin d'apporter un soutien psychologique à ces personnes voir une aide (courses , aller chercher les médicaments...)

ATTENTION dans le respect strict de la limitation de contact.

Protections

- **Masques où s'en procurer:**
 - **PHARMACIE:** Pour les médecins, infirmiers, sages-femmes et pharmaciens via les pharmacies d'officine cf. les procédures utilisées pour le stock national (modalités, identification du stock régional et traçabilité)
 - **CDOM et DD ARS:** Aux **dispositifs spécifiques** et centres dédiés de consultation généraliste au COVID19 déjà en place. Au 20/03/20, 108 centres de consultation sont d'ores et déjà référencés. Ils seront contactés par leur délégation départementale ARS ou le Conseil départemental de l'Ordre des médecins pour les modalités pratiques
 - Aux laboratoires de biologie médicale dont l'approvisionnement sera assuré par l'URPS biologistes
- *N'hésitez pas à contact les Vétérinaires qui mobilisent leur stock pour les PSL*
- *les entreprises près de chez vous de restauration, de ligne de production, carrosseries... (charlottes, sur blouses, sur chaussures) vous pouvez demander à votre mairie de vous aider à faire passer le message aux entreprises locales;*

Test RT PCR

En phase épidémique, les patients présentant des signes de Covid-19 ne sont plus systématiquement classés et confirmés par test biologique (RT-PCR SARS-CoV-2). Seuls font encore l'objet de tests systématiques pour recherche du virus SARS-CoV-2 :

- Les patients hospitalisés pour un tableau clinique évocateur de Covid-19 afin de valider le diagnostic et éviter la transmission par des mesures d'isolement et d'hygiène appropriées ;
- Les trois premiers patients résidant en EHPAD et en structures collectives hébergeant des personnes vulnérables présentant un tableau clinique évocateur de Covid-19 afin de confirmer un Covid-19 dans un contexte d'infection respiratoire aiguë basse d'allure virale ou bactérienne ;
- **Tous les professionnels de santé dès l'apparition des symptômes évocateurs de Covid-19 ;**
- **Les personnes à risque de formes graves et présentant des symptômes évocateurs de Covid-19 ;**
- **Les femmes enceintes symptomatiques quel que soit le terme de la grossesse**
- **Les donneurs d'organes, tissus ou cellules souches hématopoïétiques.**

Dans le cas où un prélèvement en vue de confirmer le diagnostic serait indiqué, il faut indiquer sur l'ordonnance, en plus du test à réaliser, les facteurs de risque et les signes cliniques associés du patient.

Il conviendra d'indiquer au patient la procédure à suivre pour la réalisation du prélèvement (prescription, prise de contact avec le LBM qui indiquera le lieu de réalisation du prélèvement...).

Les résultats devront être communiqués au patient dans un délai de 48 heures maximum.

CRITERES DE GUERISONS

Pour la Population générale

- La levée du confinement à partir du **8ème jour** du début des symptômes ET au moins 48 heures après la disparition de la **fièvre** ET au moins 48h après la disparition de la **dyspnée**.
- La disparition de la toux ne constitue pas un bon critère dans la mesure où peut persister une toux irritative au-delà de la guérison.
- Dans les 7 jours suivant la levée du confinement, il est recommandé d'éviter les contacts rapprochés avec des personnes à risque de forme grave.

Pour les personnes immunodéprimées et personnes à risque de dev forme grave

- La levée du confinement à partir du **10ème jour** du début des symptômes **ET** au moins 48h après la disparition de la **fièvre ET** au moins 48h après la disparition de la **dyspnée, AVEC** lors de la reprise des activités professionnelles, le port d'un masque chirurgical pendant 14 jours suivant la levée du confinement

Indemnités journalière- gardes d'enfants- arrêt de travail

- Synthèse [ici](#)



Dossier retour d'expérience organisation des parcours patient en ville

- Les logigrammes de PeC patients gouvernementaux et du collège de médecine générale
- Exemples d'organisation de 2 MSP et 1 CPTS
- Retour d'expérience de l'Alsace (riche d'enseignement)

[A](#) RETROUVER ICI

Documents aide

- [Fiche de suivi patient au domicile](#)
- [Fiche d'info patient CAT en confinement](#)



Infos: Risques difficultés financières PSL quelques pistes

- Possibilité de report de charges locatives et courante (elec eau gaz) voir fournisseurs et bailleurs+ reporter les charges (URSSAF) [mesures états](#)
- Pour les SCM en cas de difficulté vous pouvez demander à votre banque, une ligne de trésorerie assez large
- Pour SCI possibilité de report d'emprunt pour les locataires

Demander de l'aide à votre expert comptable

- [La FORMS a saisi l'ARS , la DCGDR et vos URPS](#) après la mobilisation des équipes afin de leur demander un effort sur l'accompagnement financier pour tous les PSL impliqués dans la PeC parcours COVID mais non financés (sur les postes de tris, postes avancés...)
- AVEC SANTE la fédération Nationale se mobilise également sur ce sujet, et a été reçu par le ministère
- Nous vous conseillons avec l'aide de vos coordinateurs de faire un suivi des activité PSL+ temps passé (bénévolat) non financés en vue d'en faire part aux DD ARS et CPAM. La FORMS est à vos côtés afin d'appuyer les équipes ! contact@forms-etc.fr